

Depuis 1975, les Marocains expulsés d'Algérie militent toujours pour leurs droits

Les expulsés comptent recouvrer leurs biens



CREDIT PHOTO: DR

DIASPORA. Plus de 37 ans après l'expulsion de milliers de Marocains d'Algérie, la communauté internationale commence, enfin, à rallier la cause de ces expulsés, victimes d'un arbitraire sans commune mesure.

Cela fait déjà quelque temps que l'affaire des Marocains expulsés d'Algérie est au centre de l'actualité. Une actualité qui a été marquée, le 17 décembre 2012, par un événement majeur: devant les parlementaires fédéraux

belges, plusieurs de ces Marocains ont pu témoigner du calvaire qu'ils avaient alors vécu. C'était les 18 et 19 décembre 1975. En moins de 48h, dans ce qu'on a appelé "la marche noire", en réponse à "la Marche verte" tenue le 6 novembre de la même année, le président algérien Houari Boumédiène fait expulser environ 45.000 familles marocaines, dont certaines vivaient en Algérie depuis des générations. Leurs biens sont spoliés, puis, dans le cadre de la loi de finance algérienne de 2010, annexés par l'Etat spoliateur.

Preuves irréfutables

Récemment, le 13 novembre 2012, Youssef Amrani, ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, a réaffirmé que l'affaire «est placée,

En 1975, l'Algérie expulse 300.000 Marocains. Depuis, pas de dédommagement.

par la diplomatie marocaine, parmi les priorités des questions sociales et consulaires en suspens avec l'Algérie». «Notre département ne cesse de déployer des efforts pour leur trouver les solutions adéquates, à travers l'incitation de la partie algérienne à ouvrir un dialogue sérieux et responsable à ce sujet», avait-il ajouté. Déclarations qui avaient fortement dérangé à Alger, qui s'était empressé de faire allusion à des pseudo-expulsés algériens du Maroc, chose qui relève, du moins du point de vue de l'Histoire, de la science-fiction.

En ce qui concerne les parlementaires de Belgique, ils ont expliqué, par la voix du député Denis Ducarme, qu'ils comptaient, à la lumière de l'audition, présenter, avant la fin du printemps 2013, un rapport sur ce sujet. «Je vais consigner les témoignages exprimés par les victimes au Parlement belge dans un rapport que je transmettrai au ministre des Affaires étrangères et aux députés belges au Parlement européen», a-t-il expliqué.

Sur ce même registre, une délégation d'une antenne algérienne de l'Observatoire international des droits de l'Homme (OIDH) s'est rendue au Maroc, où elle a collecté plusieurs preuves sur l'affaire de la "marche noire". «Il s'agit de preuves irréfutables», a affirmé Hadj Kacem, qui dirigeait ladite délégation. «Le régime algérien a menti lorsqu'il a nié les faits et a refusé de reconnaître les vols des biens de ses Marocains», a-t-il conclu ■

Wissam El Bouzdaini